

L'église de Chalain-d'Uzore

Jacques Verrier et Mireille Busseuil

Mentions et archives

L'église est citée dans le cartulaire de Savigny, copie du XVI^{ème} siècle d'un document datant du XI^{ème} siècle.

La mention la plus ancienne retrouvée de l'église de Chalain-d'Uzore date du début du XIII^{ème} siècle : « *Capelanus de Chaygn d'Usouro* »¹ et « *Ecclesia de Chalaingno in Ysouro ; Ecclesia de Chalang in Ysoure* »².

Il faut attendre le milieu du XV^{ème} siècle pour avoir la première image de l'église de Chalain-d'Uzore. L'armorial de Guillaume Revel l'a fait apparaître sous la forme d'un clocher situé en position centrale dans l'enceinte de forme pratiquement carrée du château (figure 1 et 3). Ce clocher est accolé à un bâtiment dont l'autre extrémité touche le rempart. Compte tenu de l'orientation et des éléments encore en place, il ne s'agit pas de la nef de l'église mais d'un bâtiment qui se trouve approximativement à l'emplacement d'une aile du château. La nef n'apparaît donc pas. Plusieurs possibilités peuvent être évoquées à cette absence :

- un simple oubli du dessinateur.
- la présence de la nef en arrière du clocher, cachée par lui et par le château.
- la présence de la nef en avant du clocher (état actuel de l'église, le clocher se trouvant à la croisée du transept) mais cachée par le rempart.

Le clocher est représenté différemment sur l'original de la BNF et sur la copie de la bibliothèque de La Diana (figures 2 et 3) ; cette dernière version, simple copie, comporte moins d'ouvertures. De forme carrée, il possède deux niveaux de baies séparés par des larmiers. Ces ouvertures, présentes sur les deux faces visibles (est et sud) sont des baies doubles en plein cintre. Le toit est à quatre pans, surmonté d'une croix. Nous verrons par la suite, que la représentation de Guillaume Revel ne s'accorde pas exactement avec le bâtiment actuel.

L'église a été visitée en 1662 par Monseigneur de Neuville. Le compte rendu de ce passage ne permet pas d'avancer dans notre connaissance sur le bâtiment. On y apprend que l'église est dédiée à saint Didier, mais aussi

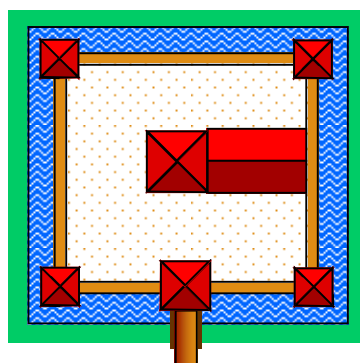


Figure 1 :
plan du château de
Chalain-d'Uzore, tel que l'on
peut l'interpréter sur
l'Armorial de Revel



Figure 2 :
armorial de Revel
Version de la BNF



Figure 3 :
armorial de Revel
Le clocher dans la
version de la
bibliothèque de
La Diana

¹ 1224, Obituaire de l'Eglise de Lyon, p. 34.

² 1225, Longnon, Pouillés, p. 29 et p. 6.



Figure 4 : église et son environnement proche
Cadastre 1809

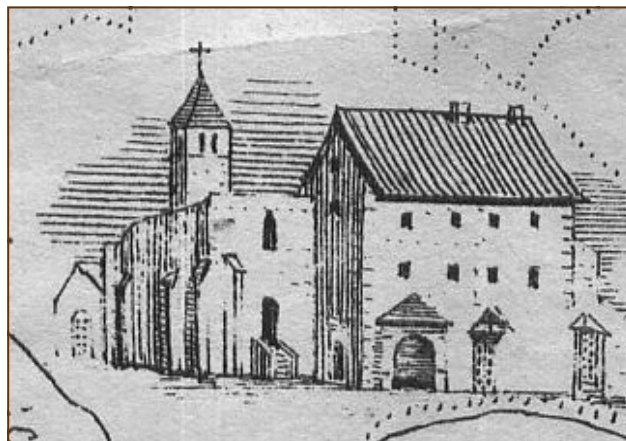


Figure 5 : représentation de l'église de Chalain d'Uzore
T. Ogier, 1884

« qu'elle est petite, assez mal tenue et mal pourvue d'ornement ... ». Il existe un autel de saint Jean et de sainte Catherine. Le cimetière, clos, se trouve à 200 pas de l'église.

Le cadastre (figure 4) de 1809 montre l'église au centre d'un quadrilatère formé par deux ensembles de bâtiments et d'un alignement de plusieurs limites parcellaires. Elle forme une croix latine et elle ne touche aucun des autres bâtiments qui l'entourent ; elle en est même distante.

Dans le courant du même siècle nous disposons de la représentation du bâtiment donnée

par T. Ogier à travers une miniature (figure 5), puis celle donnée par F. Thiollier dans le Forez Pittoresque (figure 6). Les deux représentations sont proches et fidèles à la réalité de l'époque comme le montre la photo présente dans les archives Brassard de la bibliothèque de La Diana (photo 1). Ce document date vraisemblablement de la fin du XIX^{ème} siècle. Dans ces mêmes archives figure un petit crayonné daté de 1869 (figure 8) montrant l'intérieur de l'édifice. On y voit le chœur, la croisée du transept et une partie de la seconde travée de la nef. On ajoutera à ces archives une carte postale datant du début

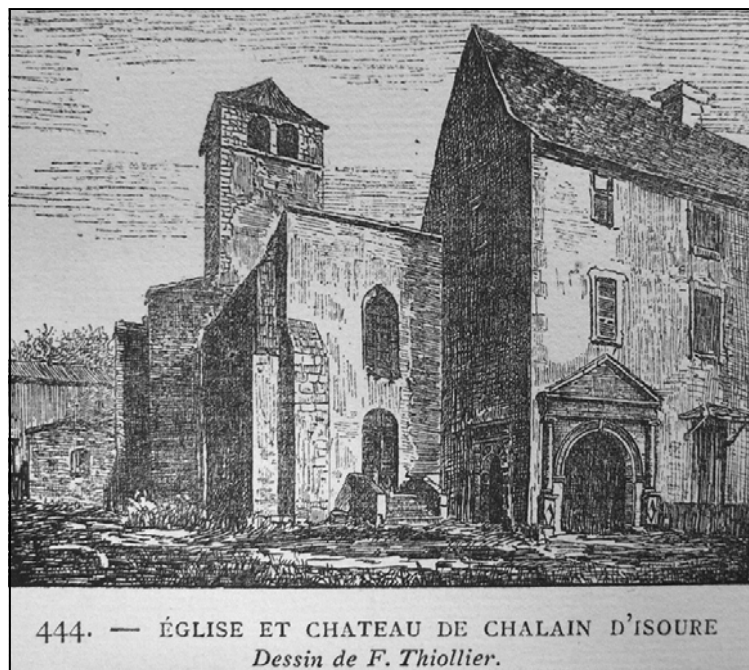


Figure 6 : église de Chalain d'Uzore
Forez Pittoresque, F. Thiollier, 1889

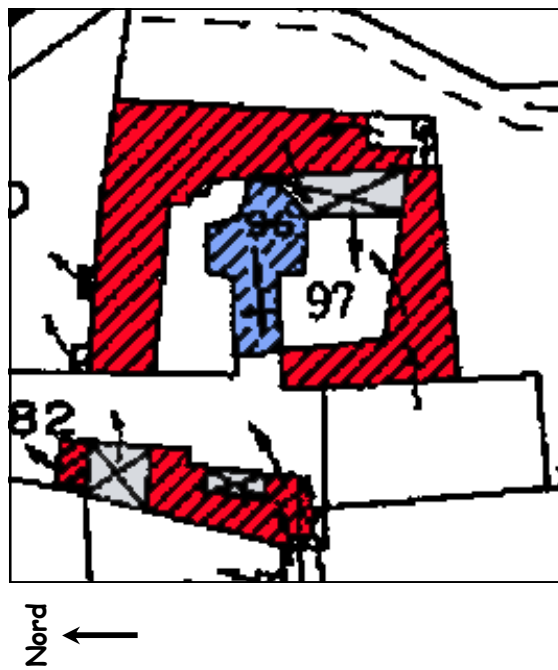


Figure 7 : église et son environnement proche
Cadastre actuel



Photo 1 :
église de
Chalain d'Uzore
à la fin du
XIX^{ème} siècle
Archives
Brassard
Bibliothèque de
La Diana,
Montbrison



Figure 8 : intérieur de l'église de Chalain-
d'Uzore, 1869
Archives Brassard
Bibliothèque
de La Diana, Montbrison

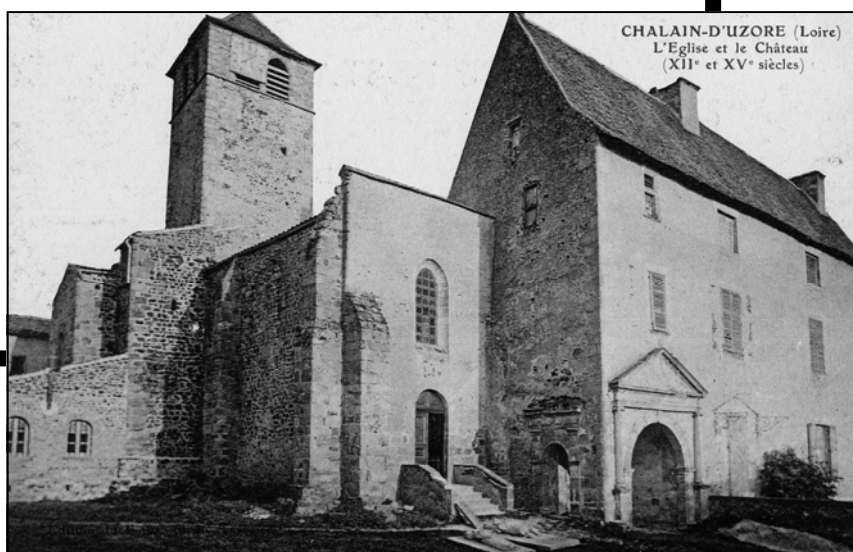


Photo 2 : église de Chalain d'Uzore
Début du XX^{ème} siècle

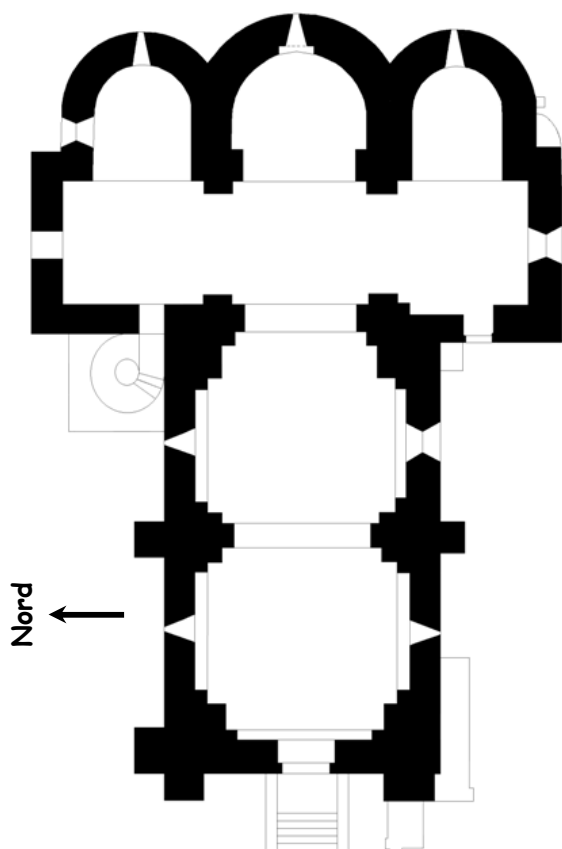


Figure 9 : plan de l'église établi à partir d'un relevé de L. Bernard



Photo 3 : façade de l'église de Chalais d'Uzore

du XX^{ème} siècle (postérieure à 1910, puisqu'on y voit, exposées devant l'escalier, les pierres tumulaires découvertes le 7 juillet 1910). La photo (photo 2) est intéressante car le plan en est un peu plus large et permet de voir la sacristie accolée au bras du transept gauche.

Le dernier document proposé est le cadastre actuel (figure 7) qui montre l'église dans une position assez proche de celle du cadastre ancien, au centre du même quadrilatère formé par un ensemble de bâtiments et par le parcellaire. La principale différence est que le bâtiment est ici en contact avec l'aile est du château et avec une structure située à l'angle sud/ouest qui paraît être une simple toiture en auvent.

Description

Extérieur

L'église est construite sur un plan classique de croix latine : une nef composée de deux travées ; un transept et sa croisée sur laquelle s'élève le clocher ; un chevet semi-circulaire ; deux chapelles situées de part et d'autre de ce chevet, s'appuyant contre les bras du transept. Elle est classiquement orientée est/ouest, le portail s'ouvrant à l'ouest.

Son appareillage est composé de granite pour les pierres taillées des chaînages d'angle, des encadrements et des contreforts. On retrouve quelques moellons de granite ou de grès bien équarris dans le reste de l'appareillage qui est néanmoins majoritairement composé de petits moellons de basalte disposés en lits, le plus souvent réguliers.

La façade (photo 3) est flanquée de deux contreforts situés au niveau des chaînages d'angle. Celui de droite est à peine visible, puisqu'il est englobé dans la maçonnerie du mur nord du château et de la poterne. Ces contreforts sont en biseau et n'occupent que la moitié de la hauteur de la façade. Un escalier de 5 marches, flanqué de deux balustrades, permet d'accéder au portail (photo 4). Son encadrement est en plein cintre, constitué de petits moellons de granite. Il est très modeste et ne possède aucune décoration. On remarquera que l'arc ne forme pas un demi-cercle complet et que leur retombée sur les piédroits est loin d'être parfaite notamment à droite où il existe un décalage entre le piédroit et l'arc.



Photo 4 : portail de l'église de Chalain d'Uzore



Photo 5 : fenêtre de la façade de l'église de Chalain d'Uzore



Photo 6 : vue aérienne de la façade, en légère contre-plongée

Au dessus du portail, dans le même axe, on trouve une large fenêtre à lancette (photo 5) dont l'encadrement est orné d'une large gorge.

La partie haute de la façade ne se termine pas au niveau de la toiture de la nef mais se poursuit au-delà formant un petit fronton (photo 6). Cette organisation, comme le fait remarquer L. Bernard, se retrouve généralement dans les églises possédant un clocher-mur. C'était peut-être le cas à Chalain-d'Uzore, signifiant probablement la présence de deux clochers, élément exceptionnel dans un monument de cette taille. On peut aussi voir dans cet agencement un vestige d'une toiture originelle plus haute dont le mur de façade aurait été conservé sur une hauteur plus importante que les murs de la nef (figure 10). On distingue, au dessus de la fenêtre, un lit de pierres (photo 3) non continu dont on ne voit pas l'utilité en dehors de l'aspect esthétique.

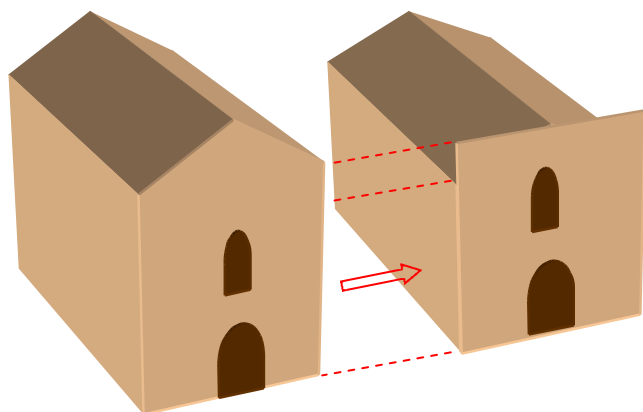


Figure 10 : hypothèse 2 sur les modifications subit par la façade

La nef, formée de deux travées, est flanquée de deux contreforts visibles au nord et de deux contreforts visibles au sud. Vraisemblablement, il y en a trois de chaque côté :

- deux contreforts viennent renforcer l'angle avec la façade. Le premier est visible et le second est englobé dans la maçonnerie à la liaison de l'église et du château. La partie haute du premier permet de voir que ce contrefort a été diminué en hauteur (photo 7) et que quelques moellons sont restés en appui sur ce qui forme le

Photo 7 : jonction de la façade avec le mur de la nef et le contrefort, angle nord/ouest



Photo 8 :
contrefort de
la façade et
contrefort de
la nef



Photo 9 : base des
2 contreforts,
angle nord/ouest



Photo 10 : détail de la
base du contrefort de
façade



petit fronton signalé précédemment. Cette particularité confirmerait les deux hypothèses émises.

- les deux suivants viennent en soutien du pilier intérieur qui reçoit la charge de l'arc situé entre les deux travées.
- les deux derniers se trouvent à la liaison entre la nef et les bras du transept. Seul celui situé contre le mur sud est visible. Celui du nord semble avoir été supprimé (au moins en partie) lors de la construction de la tour conduisant au clocher.

Ces contreforts sont plus hauts que les contreforts situés en façade. Comme le supposait L. Bernard, il semble que dans un premier temps tous les contreforts étaient de même hauteur et que suite à un rehaussement, seuls ceux situés sur les murs latéraux ont été impactés par les travaux. La limite est nettement visible (photo 8, note a) par la différence de largeur, par la forme arrondie que l'on retrouve entièrement sur le petit contrefort et partiellement sur le grand contrefort et par une différence dans l'appareillage.

On notera à la base du contrefort située sur le mur sud, entre les deux travées, la présence d'un remploi d'une pierre à trou de louve, vestige d'une construction antique. Les contreforts de la façade et le premier contrefort de la nef nord possèdent des assises largement débordantes (photo 9), qui se distinguent par des appareillages différents : dans le contrefort de façade, il y a des pierres de taille importantes dont une conserve une encoche, visible partiellement (photo 10) ; l'assise du contrefort de la nef est composée de pierres de petits modules, basalte et granite mélangés, noyés dans du mortier de chaux. Cette maçonnerie débordante est aussi visible sur le mur de façade. Faut-il y voir les vestiges d'un bâtiment plus ancien ou bien ceux des fondations du bâtiment, structures aujourd'hui visibles mais autrefois enterrées ?

Les deux travées sont éclairées par des petites fenêtres meurtrières (photo 11). Seule la fenêtre située côté sud dans la seconde travée a été modifiée et remplacée par une large fenêtre à lancette.

On trouve quatre gargouilles, de type canon, en haut de murs, deux au nord et deux au sud,



Photo 11 :
fenêtre
meurtrière de
la seconde
travée au nord



Photo 12 : gargouille à l'angle de la nef et du bras du transept

placées à l'angle avec la façade et à l'angle avec les bras du transept (photo 12). Il n'a pas été possible de voir comment s'organisait cette récupération des eaux pluviales en dessous du niveau de la toiture.

Le haut de mur se termine par une sorte de génoise, confirmant une profonde modification au niveau de la toiture ; on s'attendrait à trouver pour le moins un rang terminal formé par des pierres de taille moulurées ou mieux encore un rang de corbeaux sculptés comme nous le trouvons au niveau du chœur et du transept.

Les bras du transept présentent extérieurement des caractéristiques différentes.

Le bras du transept nord est difficilement observable dans son ensemble par le manque de recul, par la présence de plusieurs bâtiments en appui contre lui ou situés très proche. On y trouve accolés (figure 11) :

- l'escalier tour qui dessert le clocher (figure 11-3 et photo 13). Il est implanté dans l'angle formé par la nef et le bras du transept. La partie terminale a été modifiée sommairement afin de permettre le changement de volume et l'accès au clocher. Ce passage, bien visible sur la photo aérienne (photo 6), a obligé le rajout d'un petit volume reposant sur la voûte de la nef. On remarquera aussi que la base de l'escalier repose sur une maçonnerie plus ancienne (photo 14), discernable sur les documents du XIX^{ème} et début XX^{ème} siècles (photos 1 et 2). Le toit est en appentis.

Figure 11 : différents volumes autour du transept nord

1. clocher
2. nef
3. escalier-tour
4. bras du transept nord
5. sacristie
6. bâtiment arasé
7. grande salle du château

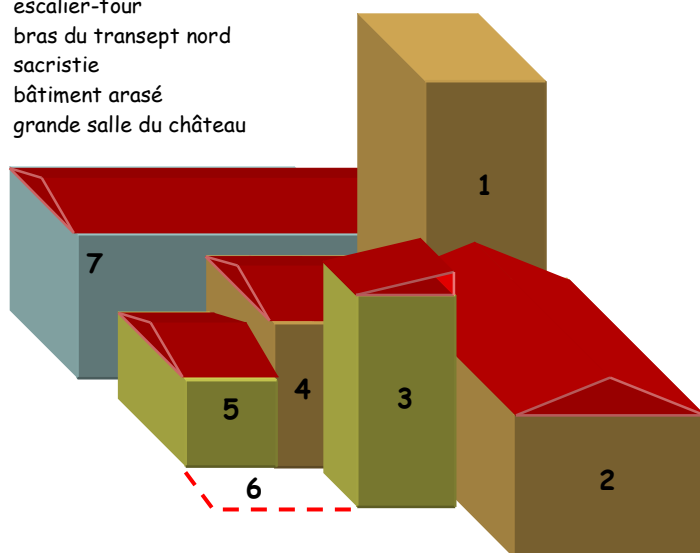


Photo 13 : escalier-tour



Photo 14 :

- en haut, à droite, l'escalier-tour. On voit nettement l'appareillage différent à sa base (hauteur donnée par la flèche rouge).
- au premier plan, le massif fleuri correspondant à l'implantation du bâtiment arasé.
- en haut, au centre, l'extrémité du bras de transept et son chaînage d'angle.
- en haut, à gauche, la sacristie.

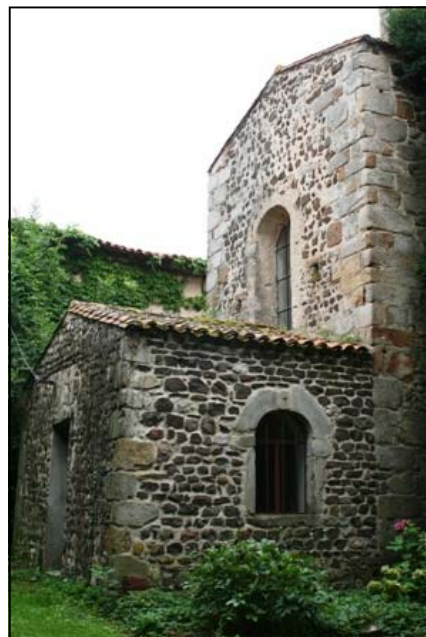


Photo 15 : sacristie

- la sacristie qui vient prolonger le bras du transept (figure 11-5 et photo 15).
- un bâtiment dont on retrouve la trace sur la carte postale du début du XX^{ème} siècle (figure 11-6 et photo 2) et dont les bases des murs ont été remployées comme limites d'un massif fleuri (photo 14). Il s'agit vraisemblablement d'une seconde sacristie ou d'une annexe. A noter qu'il est absent de la représentation de F. Thiollier (figure 6) ce qui permet d'en dater la construction de la fin du XIX^{ème} siècle.
- la grande salle du château qui forme une construction toute en longueur, épousant la forme de la partie arrière de l'église dans une savante courbure pour se rapprocher de la sacristie ne laissant qu'un faible passage (figure 11-7).



Photo 16 : photo aérienne du transept sud

- l'absidiole nord qui vient s'immiscer entre le bras du transept et la grande salle du château.

Le transept nord a aussi pour particularité de posséder une rangée de corbeaux sculptés, dont nous reparlerons. Ils se trouvent sur sa façade est, uniquement et par manque de recul, difficiles à observer en totalité. Une grande fenêtre, sans style particulier, s'ouvre à l'extrémité du transept (photo 15).

Le transept sud est plus dégagé et seule la partie située à l'est, est difficilement observable à cause de la présence de l'absidiole sud et des avancées de toits qui adoptent les formes de l'église (photo 16).

La façade ouest se raccorde curieusement à la nef au niveau d'un contrefort (photo 17) qu'elle englobe partiellement. Il semblerait que le bras du transept soit venu s'accoler contre lui ; la présence d'un enduit empêche de bien étudier la jonction entre les deux éléments. On remarque aussi un arc partiel bouché avec un mélange de basalte et de chaux qui ne trouve pas d'explication dans le cadre de l'hypothèse précédente. Une porte permettant l'accès direct à partir du château a été aménagée dans le comblement de cet arc. Dans l'appareillage se retrouve une pierre de remploi, peut-être une mesure à grains (photo 18).



Photo 17 : façade ouest
du transept sud



Photo 18 : façade ouest
du transept sud, rempli
d'une mesure (?)



Photo 19 : façade sud
du transept sud,
remplis d'une tête
sculptée



Photo 21 : blason des Lévis-
Couzan gravé sur une
pierre du piédroit : un
écartelé du blason des
Damas de Couzan et de
celui de la famille Lévis



Photo 20 : façade sud
du transept sud



Photos 22 :
corbeaux de la
façade ouest



Photo 23 : partie arrière du
transept

Le toit est bordé de cinq corbeaux sculptés qui supportent des tablettes de corniche (photos 22). Ces éléments ont été remaniés et certains refaits. Leur état de conservation exceptionnel pour quatre corbeaux sur cinq et l'arrêt brutal de la série peu avant le chaînage d'angle obligeant à pratiquer un curieux retrait de toiture en sont les principaux indices. Il faut vraisemblablement y voir des modifications ou des rénovations pour lesquelles nous n'avons malheureusement aucune datation.

Une grande fenêtre à lancette s'ouvre sur la façade sud (photo 20). Sur une pierre du piédroit figurent les armoiries des Lévis-Couzan (photo 21) permettant de dater son ouverture du milieu du XVI^{ème} siècle et peut-être d'une partie des transformations effectuées sur l'église dans le cadre de l'embellissement du château. Sur la même façade sud, en haut à gauche, on aperçoit un corbeau très fruste en remploi (photos 19 et 20). On notera aussi d'autres traces de la modification de la toiture sous la forme d'un triangle composé de chaux et de pierres basaltiques en vrac qui reposent sur un appareillage différent et sur les chaînages d'angle (triangle en pointillés rouges, sur la photo 20).

Sur la partie est du transept s'ouvre l'absidiole qui occupe pratiquement l'ensemble de cette façade. Le toit est ici aussi bordé de cinq corbeaux sculptés qui supportent des tablettes de corniche (photos 23). Il n'est pas possible

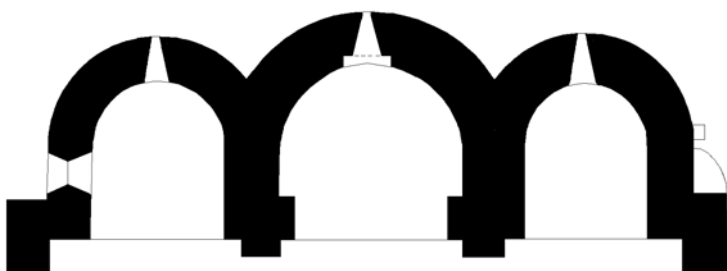


Figure 12a : abside et absidioles de l'église de Chalais-d'Uzore

Figure 12b : abside et absidioles de l'église de Marclopt

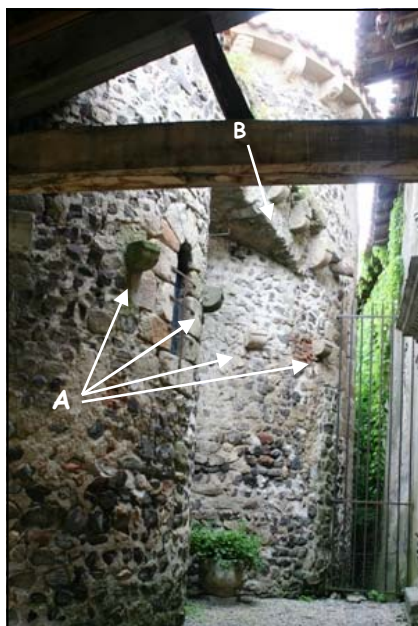
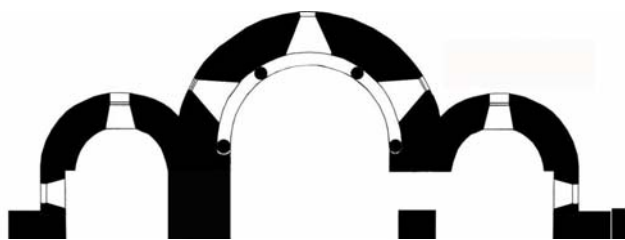


Photo 24 : au premier plan l'absidiole sud, en arrière plan l'abside, sur le côté droit la porte d'entrée de la grande pièce du château

Photo 25 : photo aérienne permettant de mieux appréhender la partie arrière de l'église de Chalais-d'Uzore, encadrée dans les bâtiments du château.



sans équipements spéciaux d'accéder à cette partie de l'église, néanmoins il semble que l'on puisse faire les mêmes constatations pour ces corbeaux que pour ceux de la façade ouest. Il en est de même pour la toiture.

La partie arrière est composée d'une abside et de deux absidioles accolées aux bras du transept (figure 12a). Au niveau plan, bien qu'il soit classique, on constate que les absidioles sont pratiquement de la même taille que l'abside. Ceci ne correspond pas vraiment à ce que nous avons l'habitude de trouver dans des édifices de cette époque, comme à Marclopt, par exemple (figure 12b) où les absidioles correspondent à environ la moitié de la surface de l'abside. Par le fait, le raccordement entre les murs s'effectue très haut et la différence de longueur entre les deux est minime (photo 24). L'abside et les absidioles sont éclairées par des petites fenêtres meurtrières en position axiale (photo 24). Le toit de l'abside est bordé lui aussi de corbeaux sculptés qui supportent des tablettes de corniche mais ils ne sont pas en continuité avec ceux des transepts ; comme on le voit sur les photos aériennes, toutes les couvertures (abside, absidioles, transept, nef) possèdent un toit indépendant (figure 14). Ici aussi nous remarquerons des modifications dans leur installation et nous émettrons, pour l'abside, les mêmes remarques à propos d'une réfection importante de la toiture et des corbeaux que pour le transept sud.

Il existe également des corbeaux, à mi hauteur, sur les murs de l'abside, de l'absidiole et du château, (photo 24, note A) qui sont vraisemblablement les vestiges d'un ancien plancher qui, dans l'état actuel des bâtiments, ne s'explique pas vraiment.

Un peu plus haut, située entre l'abside et l'absidiole sud, nous trouvons une construction particulière (photo 24, note B) formée de corbeaux installés à des hauteurs différentes formant une pente et soutenant deux pierres et un ensemble maçonné. Il s'agit d'un chéneau récoltant une partie des eaux de pluie de l'absidiole (photo 26). Curieuse-



Photo 26 : chéneau en pierre
entre l'abside et l'absidiole sud



Photo 27 : haut du mur et toiture de
l'absidiole sud

ment, ces eaux sont rejetées par une tuile, contre le mur du château ; à l'époque de la construction de l'ensemble, un système de récupération existait probablement.

La vision que nous avons de l'absidiole sud à partir de la cour du château permet de confirmer les modifications importantes liées à la toiture de l'ensemble de l'église (photo 27) mais elle ne permet pas de trouver des explications cohérentes. On y voit :

- un niveau de reprise du haut du mur avec des petits moellons de basaltes sur lesquels reposent deux rangées de briquettes (une posée droit, une posée à 90°).
- une ou deux grandes pierres en position oblique, se terminant par une ouverture semi-cylindrique (vestiges de chéneaux en remploi ?).
- plusieurs bouchages à base d'éléments en terre-cuite, de pierres et de chaux.
- un chaînage (en appui ?) contre le mur du transept.

Le clocher s'élève à la croisée du transept. Comme nous l'évoquions en début d'étude, c'est le seul élément appartenant à l'église qui est représenté sur l'armorial de Guillaume Revel (figures 2 et 3). La représentation montre un clocher de forme carrée qui comporte deux niveaux d'ouvertures séparés par des larmiers. Ces ouvertures, présentes sur les deux faces visibles (est et sud) sont des baies doubles en plein cintre.

Les murs des quatre façades se terminent par une corniche en biseau sur laquelle reposent les poutres de la toiture. Cette dernière est à quatre pans.

Actuellement voici ce que l'on peut voir (figure 13) façade par façade :

- façade est : petite ouverture en plein cintre, située juste au dessus de la toiture de l'abside. Sur la partie haute, larmier surmonté de baies jumelées dont l'arc est en léger tiers-point. Elles sont munies d'abat-sons. L'appareillage est caché par un crépi laissant apparaître quelques pierres et le chaînage d'angle. L'appareillage au dessus du larmier est constitué d'un moyen appareil à lit régulier et joint épais.
- façade sud : petite ouverture en plein cintre, située juste au dessus de la toiture du transept. Sur la partie haute, présence d'un larmier et absence d'ouverture. L'appareillage situé au dessus et au dessous du larmier est constitué par des moellons en basalte recouverts partiellement d'un crépi. L'absence d'ouverture sur cette façade peut s'expliquer par une volonté de confidentialité puisqu'elle donne directement sur la cour du château. On peut aussi y voir un souci de diminuer le bruit des cloches.
- façade ouest : ouverture en plein cintre bouchée, traversée en partie par la toiture de la nef (note A, photo 28). Sur la partie haute, le larmier est surmonté de baies jumelées dont l'arc est en léger tiers-point. Elles sont munies d'abat-sons. Sous le larmier se trouvent deux autres ouvertures, en plein cintre, avec la retombée centrale sur des colonnettes à chapiteaux sculptés. Ces ouvertures étaient encore bouchées en 1960 lors de la parution de l'article de L. Bernard. M. Chaulat, propriétaire du château, nous a indiqué que quelques

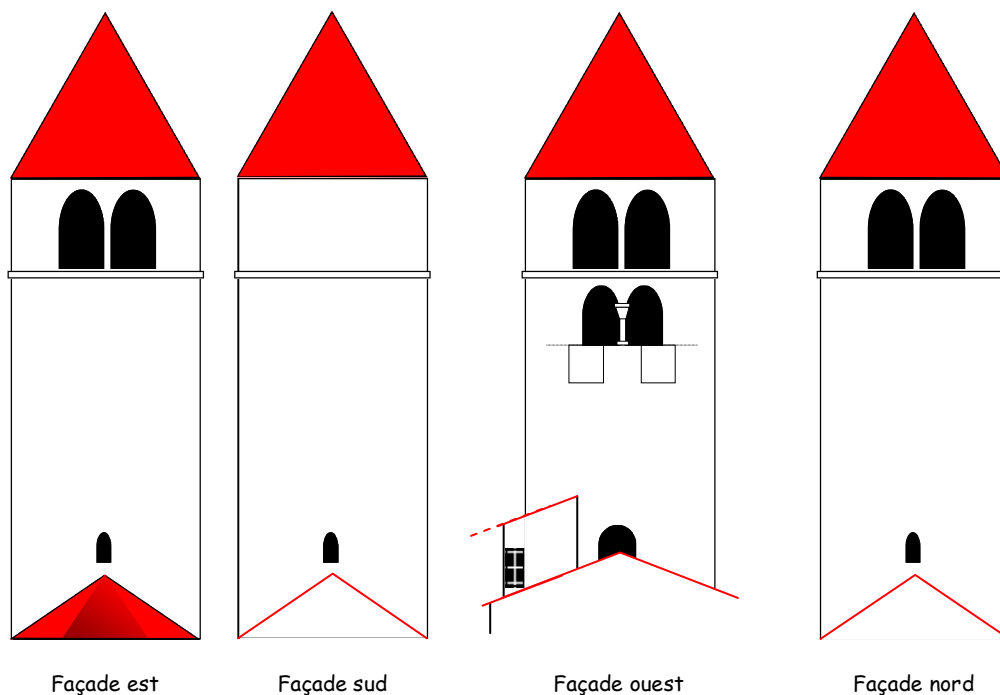


Figure 13 : élévation du clocher sur ses 4 faces

Photo 28 : vue aérienne de la façade ouest du clocher



années plus tard, lorsque la baie a été débouchée, il a été retrouvé les pieds d'un des gisants parmi les éléments composant le comblement. Nous pouvons donc estimer que cette opération a été réalisée à une date ultérieure mais proche de la Révolution, période où le statuaire a particulièrement souffert. Sous un tailloir unique taillé en biseau et légèrement débordant de la façade, nous trouvons les deux colonnettes (photo 29) dont les cha-

piteaux sont sculptés. Le premier présente un symbole cornu se terminant par une forme ovoïde formant l'angle du chapiteau ; cette forme en grappe est commune à 2 faces (photos 30). L'astragale est inclus au chapiteau. Le second est sculpté d'un décor de feuillages situé sous un bandeau se terminant par un biseau. La feuille centrale est plus courte que les feuilles latérales qui forment l'angle du chapiteau. Comme précédemment les feuilles situées aux angles sont communes à deux faces. Il n'y a pas d'astragale. Nous pouvons trouver une certaine analogie dans l'inspiration entre ces décors et ceux de deux chapiteaux de l'église de Marclopt (photos 31). Les fûts sont légèrement renflés, celui de la première colonnette est plus long que celui de la seconde et se termine par un tore semi-circulaire suivi d'une gorge, reposant sur une base carrée. La seconde se termine par un tore semi-circulaire reposant directement sur une base, carrée aussi, mais plus épaisse que la précédente. Le débouchage des baies a sans doute été accompagné d'un décrépiçage partiel de la façade, car immédiatement sous les baies, élément non signalé précédemment, nous trouvons un troisième niveau. Il est composé d'une forme à trois créneaux et à deux merlons (photo 32, notes A et B, merlons ; notes A', B' et C', créneaux). A' et C' étant



Photo 29 :
retombée de l'arc
central sur deux
colonnettes à
chapiteaux sculptés



Photos 30 : corbeilles des deux chapiteaux de Chalain d'Uzore



Photos 31 : corbeilles des deux chapiteaux de Marclopt

plus larges qu'A, B' et B qui eux sont de largeur apparemment égale. Cet algorithme incite à croire que nous sommes en présence de créniaux mais n'exclut pas définitivement le fait qu'il puisse s'agir de deux baies dont la partie haute a été écrêtée. Sur la même façade, au niveau du toit actuel figure le passage qui permet de faire la transition entre l'escalier tour et le clocher (photo 28). Ce réduit est tout en longueur et il est éclairé par une fenêtre équipée d'une grille métallique. L'appareillage est caché, en partie, par un

crépi laissant apparaître quelques pierres, principalement des moellons de basalte, et le chaînage d'angle. L'appareillage au dessus du larmier est constitué d'un moyen appareil à lit régulier et joint épais.

- façade nord : petite ouverture en plein cintre, située juste au dessus de la toiture du transept. Sur la partie haute, larmier surmonté de baies jumelées dont l'arc est en léger tiers-point. Elles sont munies d'abat-sons. L'appareillage est caché par un crépi laissant apparaître quelques pierres et le chaînage d'angle. L'appareillage au dessus du larmier est constitué d'un moyen appareil à lit régulier et joint épais.



Photo 32 : troisième niveau d'ouverture situé sous la baie romane en forme de créniaux

Comme nous l'avons évoqué plusieurs fois, les toitures de l'église de Chalain-d'Uzore ont subi des transformations importantes à une ou plus certainement à plusieurs époques non calées chronologiquement. L'état actuel montre une série de toits (figure 14) indépendants les uns des autres pour chacune des parties constitutives de l'église : nef, clocher, transept nord, transept sud, abside, absidiole nord, absidiole sud, escalier-tour, sacristie. Nous pouvons aussi adjoindre à cette liste le petit couvrement du mur de façade.

L'intérieur

Le portail donne accès à la nef composée de deux travées. Une rénovation qui paraît assez récente a laissé apparents les beaux moellons qui composent les encadrements de fenêtres et les différents piliers, soutiens et retombées d'arcs.

Le reste de l'appareillage a reçu un enduit de couleur écru. Ceci donne à l'ensemble une homo-

généité apparente (photos 33 à 35) qui ne permet pas une bonne vision sur l'appareillage et sur les modifications éventuelles. La voûte est en plein cintre (photo 33). La séparation entre les deux travées est marquée par un arc en anse de panier qui retombe sur des piliers rectangulaires. La rencontre entre le pilier et l'arc est marquée par une imposte lisse (photo 35). L'organi-

sation des murs de la nef est élégante (figure 15). Entre les piliers recevant les arcs de la nef, les murs ont été amincis à l'aide de grands arcs de décharge en plein cintre retombant sur la surépaisseur du mur formant pilier et marquée ici aussi par une imposte lisse (photo 36). Ce pseudo-pilier est accompagné d'une petite pile, venant en appui, se terminant en forme de biseau. Au centre de l'arc de décharge, nous retrouvons la petite fenêtre meurtrière formant un ébrasement intérieur. La fenêtre sud de la seconde travée a été remplacée par une grande fenêtre à lancette tandis que l'on trouve les vestiges d'une ouverture, située plus bas, dans la première travée et située du même côté (note a, photo 37). Le crépi uniforme ne permet pas d'en savoir plus.

L'arc ouvrant sur la croisée du transept est particulier (figure 16 et photo 33). Au nord nous trouvons un arc retombant sur un pilier et au sud, deux arcs retombant sur deux piliers. Dans l'état actuel, nous ne saurons dire si ce décalage est volontaire et maîtrisé ou bien s'il existe une part d'improvisation dans cet assemblage.

Les arcs doubleaux s'ouvrant sur la croisée du transept sont légèrement ogivaux, retombant sur des piliers rectangulaires par l'intermédiaire d'impostes lisses.

Le clocher est installé sur une coupole sur trompes (photo 38). A hauteur des trompes,

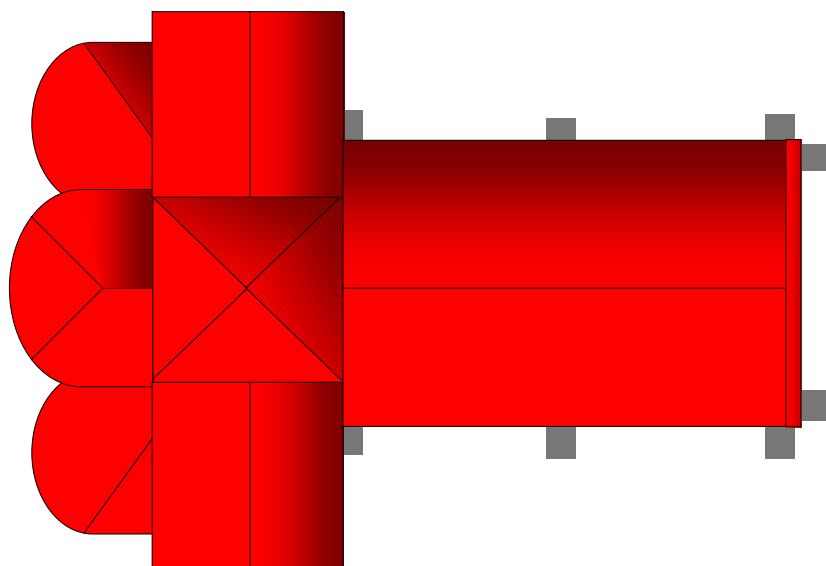
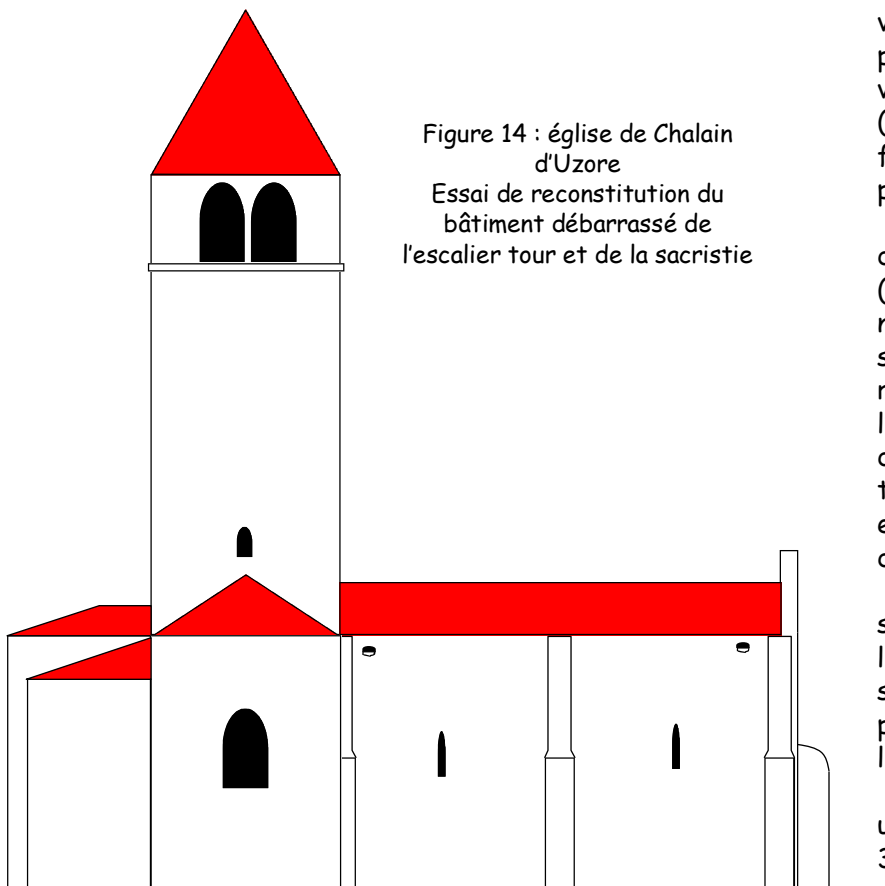


Figure 14 : église de Chalain d'Uzore
Essai de reconstitution du bâtiment débarrassé de l'escalier tour et de la sacristie



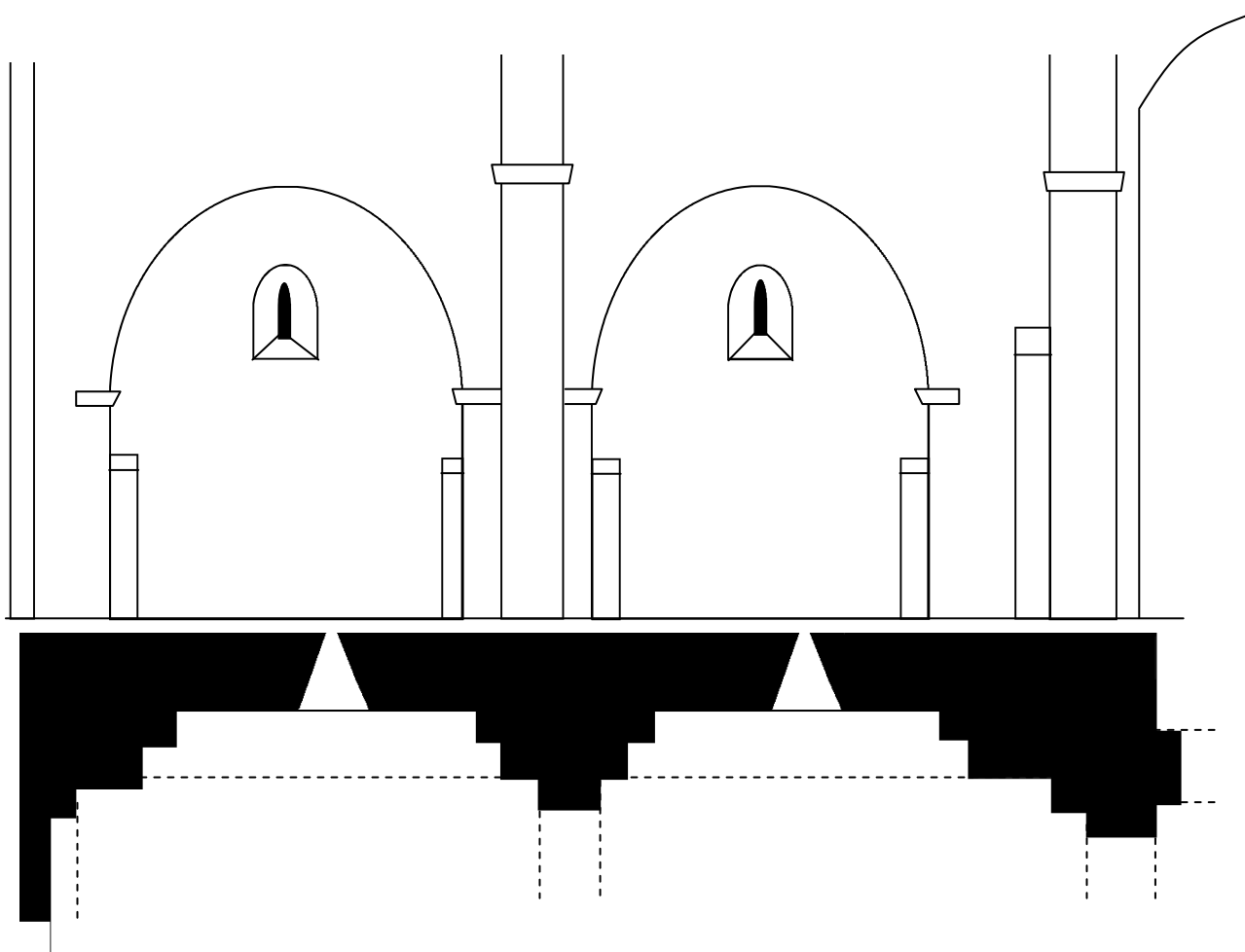


Figure 15 : organisation des murs latéraux de la nef



Photo 33 : enfilade de la nef, de la croisée du transept et du chœur



Photo 34 : mur nord de la seconde travée de la nef



Photo 35 : mur sud, les retombées des arcs : au premier arc de la nef, au second plan, arc de la croisée du transept, en arrière plan, arc du chœur

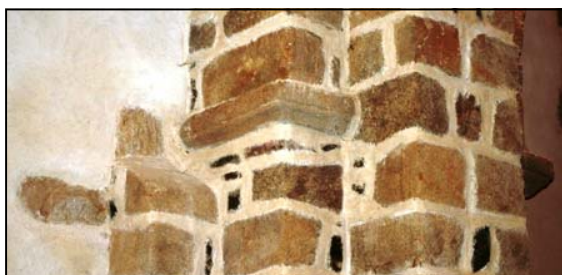


Photo 36 : retombée des arcs de décharge et pile en biseau

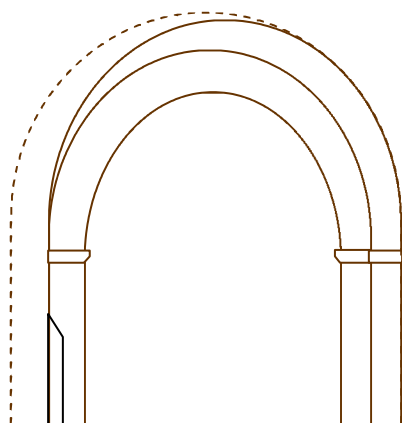


Figure 16 : arc s'ouvrant sur la croisée du transept. Le tracé en pointillé est indicatif et n'a pas pu être vérifié.

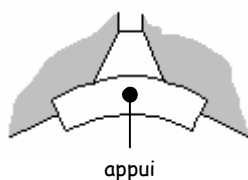


Figure 17 :
coupe en plan de la fenêtre
axiale du chœur

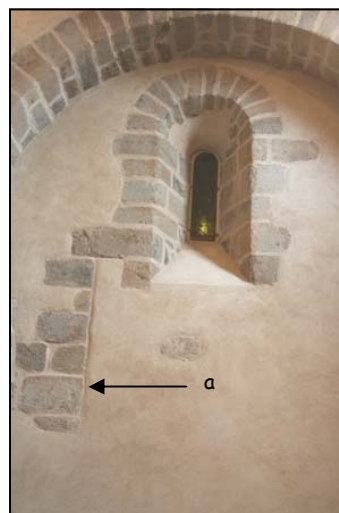


Photo 37 : fenêtre de la première travée, côté sud

juste au dessus des arcs s'ouvrent trois fenêtres tandis qu'une quatrième située au dessus de la nef a été bouchée. Elle a été signalée lors de la description extérieure (photo 28, note A).

L'arc du chœur retombe sur de larges piliers rectangulaires à impostes lisses. Son plan correspond à un carré prolongé par un demi-cercle. La voûte est en cul-de-four. La fenêtre axiale (photo 39) est organisée d'une manière peu courante : elle donne l'impression d'une fenêtre incluse à l'intérieur d'une autre fenêtre (figure 17). Une hypothèse possible est la suivante : à une époque les ouvertures ont été bouchées comme semble le suggérer le croquis de 1869 (figure 8) et ces ouvertures ont été rouvertes avec un souci d'élargir l'ébrasement tout en conservant l'ouverture originelle.

La première ouverture est ébrasée vers l'intérieur, elle possède un appui débordant orné,



Photo 38 : la coupole sur trompes

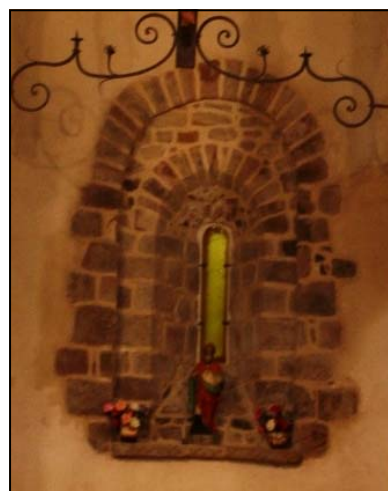


Photo 39 : fenêtre axiale du chœur



Photo 40 : fenêtre axiale de l'absidiole nord



Photo 41 : mur ouest du bras du transept sud, accès à la cour



Photo 42 : mur ouest du bras du transept nord, accès au clocher

sur la tranche, de billettes disposées en damier. La seconde est une ouverture classique à ébrasement extérieur, l'appui et la voûte ont un aspect grossier.

Les deux absidioles ont un plan similaire à l'abside, seules les dimensions en sont différentes (figure 12a). Elles s'ouvrent sur les bras du transept par des arcs en plein cintre retombant sur des impostes lisses intégrées à la maçonnerie. Les ouvertures axiales possèdent les mêmes caractéristiques que la fenêtre de l'abside hormis l'appui qui est ici non débordant et totalement lisse (photo 40).

Sur le mur ouest des bras du transept nous retrouvons des arcs en plein cintre (photos 41 et 42). C'est l'arc ouvert dans le bras du transept sud que l'on peut voir, de l'extérieur, dans la cour du château (photo 17). A l'intérieur, une porte a été aménagée afin de permettre un accès direct à partir du château. Une porte figure aussi dans le bras du transept nord. Elle donne accès à la tour dans laquelle se trouve l'escalier à vis qui conduit au clocher. A l'extrémité du bras nord figure une autre porte donnant à la sacristie.

Le clocher, nous l'avons vu, s'élève sur la croisée du transept (figure 18). Il ne reste pas de trace d'un accès ancien. Celui que nous utilisons aujourd'hui se fait par le bâtiment en forme de tour accolée au bras du transept. L'escalier à vis amène au niveau de la toiture où une construction, en prolongement de la tour vient en appui contre la partie basse de la façade ouest (photo

6 et figure 13). L'accès dans le clocher a été aménagé de manière empirique : il s'agit d'un creusement grossier pratiqué au sein de la maçonnerie du mur et de la coupole du transept.

Une courte échelle en bois, suivie sur le côté par quelques marches en pierres donnent accès à une première pièce. Dans celle-ci, de petites ouvertures au niveau du sol assurent l'aération. On y retrouve des pièces de bois et des éléments de poids liés vraisemblablement à une horloge que l'on aperçoit sur les photos anciennes (photos 2 et 3). Un niveau de plancher est visible par la présence d'un ressaut dans les murs est et ouest, accompagnée des trous ménagés pour les poutres dans les murs sud et nord. Le plancher actuel se situe un peu plus haut, il a été refait récemment et repose sur de grosses poutres plus anciennes. Une autre échelle en bois permet d'accéder au niveau supérieur, celui des cloches.

La pièce est occupée par un entremêlement de poutres (photo 43) servant à leur accrochage. Presque au niveau du plancher, sur la façade ouest s'ouvrent les baies jumelées qui retombent sur des colonnettes sculptées (photo 29). Un nouveau ressaut des murs sud et nord est visible presque au niveau de l'ouverture. A une hauteur légèrement supérieure, différente de celle des ouvertures basses et hautes et située sur la façade sud, on devine une ouverture bouchée avec des petits moellons de basalte et des éléments de terre cuite (photo 44). Elle n'était pas discernable dans l'appareillage extérieur. Sur le mur est, malgré le manque d'accessibilité et de lu-

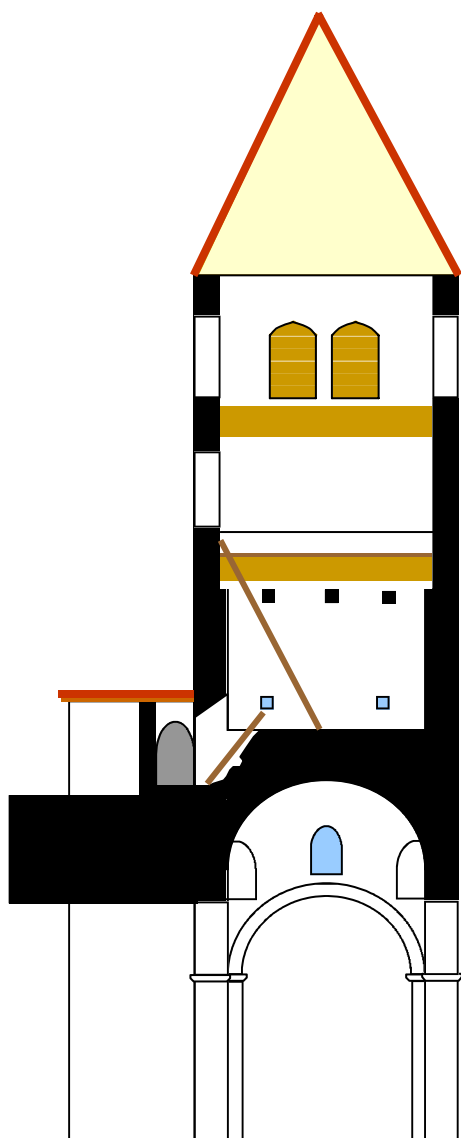


Figure 18 : coupe schématique du clocher de Chalain-d'Uzore

mière, il semble que des moellons de basalte alignés constituent un pendant à la série créneaux/merlons évoqué pour la façade ouest. Il n'en est pas de même pour les murs nord et sud. Ces observations sont néanmoins à confirmer.

Conclusions

L'étude et la description de l'église de Chalain-d'Uzore montrent que ce bâtiment, apparemment très homogène dans son style, à la première visite, pose de nombreuses questions qui ne trouvent que des hypothèses comme réponses. Les principales que nous avons évoquées au cours de la description précédente sont les suivantes :

- les toitures ont subi de nombreux changements. En l'absence d'échafaudage et de



Photo 43 : poutres permettant l'accrochage des cloches



Photo 44 : ouverture bouchée sur la façade sud du clocher

moyens permettant une intervention en toute sécurité, il est difficile d'en estimer à la fois la teneur et l'étendue. La nef, les transepts, l'abside et les absidioles ont tous connu des modifications mais les textes consultés (il en existe sûrement d'autres...) ne permettent pas de connaître le type de travaux effectués, ni l'époque de ces modifications. Les différentes photos et dessins retrouvés nous permettent de supposer qu'ils sont antérieurs à la fin du XIX^{ème} siècle.

- Louis Bernard, dans l'article cité en référence, se posait la question sur un éventuel rajout des absidioles sur les bras du transept. Nous nous associerons à cette interrogation, étendant même la question au bras du transept qui, dans l'état actuel, se raccorde d'une manière peu classique à la nef. Les contre-forts qui se retrouvent recouverts par la maçonnerie du transept semblent dans cette configuration inutiles puisque ce dernier fait fonction de soutien à la poussée des murs de la nef. Doit-on croire qu'à une époque plus ancienne l'église n'était composée que d'une simple nef et d'un chœur en prolongement ?
- le clocher a lui aussi connu plusieurs périodes de remaniement et d'élévations successives. Son crépissage et son éloignement ne permettent pas d'en saisir toutes les nuances, néanmoins les ouvertures situées sur la façade ouest nous indiquent qu'au moins trois campagnes y ont été effectuées. La succession merlons/créneaux, si elle se confirmait, poserait aussi la question de savoir si nous ne sommes

pas en présence d'un ancien donjon ou d'une tour. Louis Bernard évoque d'ailleurs brièvement une possible fortification de l'ensemble.

- nous évoquerons, enfin, le problème de la façade, développé dans l'étude (figure 10), de sa nef plus haute (compatible et même possible conséquence d'une fortification) ou de son éventuel clocher mur.

Remerciements

Nous remercions M. et M^{me} Chaulat de nous avoir ouvert une partie du château afin de mener à bien cette étude. Nous les remercions aussi pour l'accueil qui nous a été réservé et pour les échanges que nous avons eu lors de nos visites.

Nous remercions aussi M^{me} Berger, gardienne des clés de l'église, pour sa disponibilité.

Merci à Georges d'avoir assuré la relecture de ce document.

Bibliographie

- L. Bernard, *L'église de Chalain-d'Uzore*, bulletin de la Diana, tome XXXVI, p. 22-227, 1960.
- T. Ogier, *La France par cantons et communes, département de la Loire*, Paris, 1856.
- N. Thiollier, *Le Forez pittoresque et monumental. Histoire et description du département de la Loire et de ses confins*, en 2 volumes, Lyon, 1889.
- Archives Brassard, bibliothèque de La Diana, Montbrison.
- Cadastre Napoléon, 1809, mairie de Chalain-d'Uzore (cadastre + matrices) ; Archives Départementales de la Loire (cadastre)
- J.-E. Dufour, *Dictionnaire topographique du Forez et des paroisses du Lyonnais et du Beaujolais formant le département de la Loire*, Macon, 1946.
- *Armorial de Guillaume Revel*, Bibliothèque de la Diana, Montbrison et Bibliothèque Nationale de France.
- *Recueil des visites pastorales du Diocèse de Lyon aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles*, publié sous les auspices du Conseil Général du Rhône par le service des Archives Départementales, Tome 1.



Croix avec rinceaux et fleurs de lys



Vierge de Piété



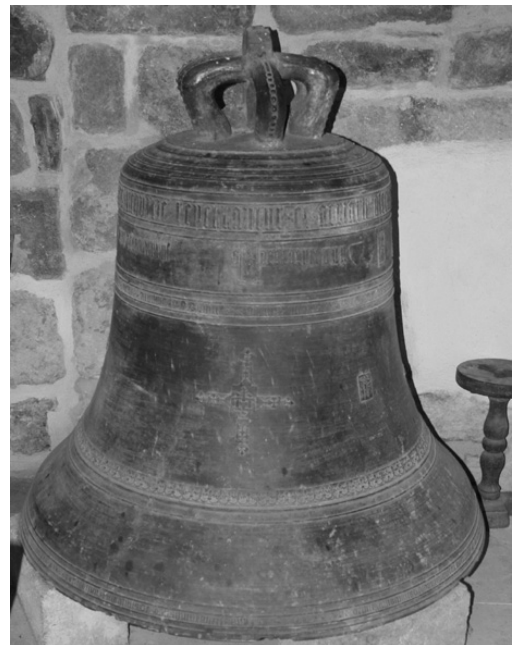
Saint Paul et saint Pierre

La cloche de Chalain

Datée de 1533, elle fut déposée dans l'absidiole nord car elle était abîmée. La cloche présente une décoration très riche. Les ornements sont soit coulés dans la masse soit rapportés.

En savoir plus

Auguste Cholat et Louis Bernard : *La cloche de 1533 de Chalain d'Uzore* ; Bulletin de La Diana, tome LX p. 217 à 219

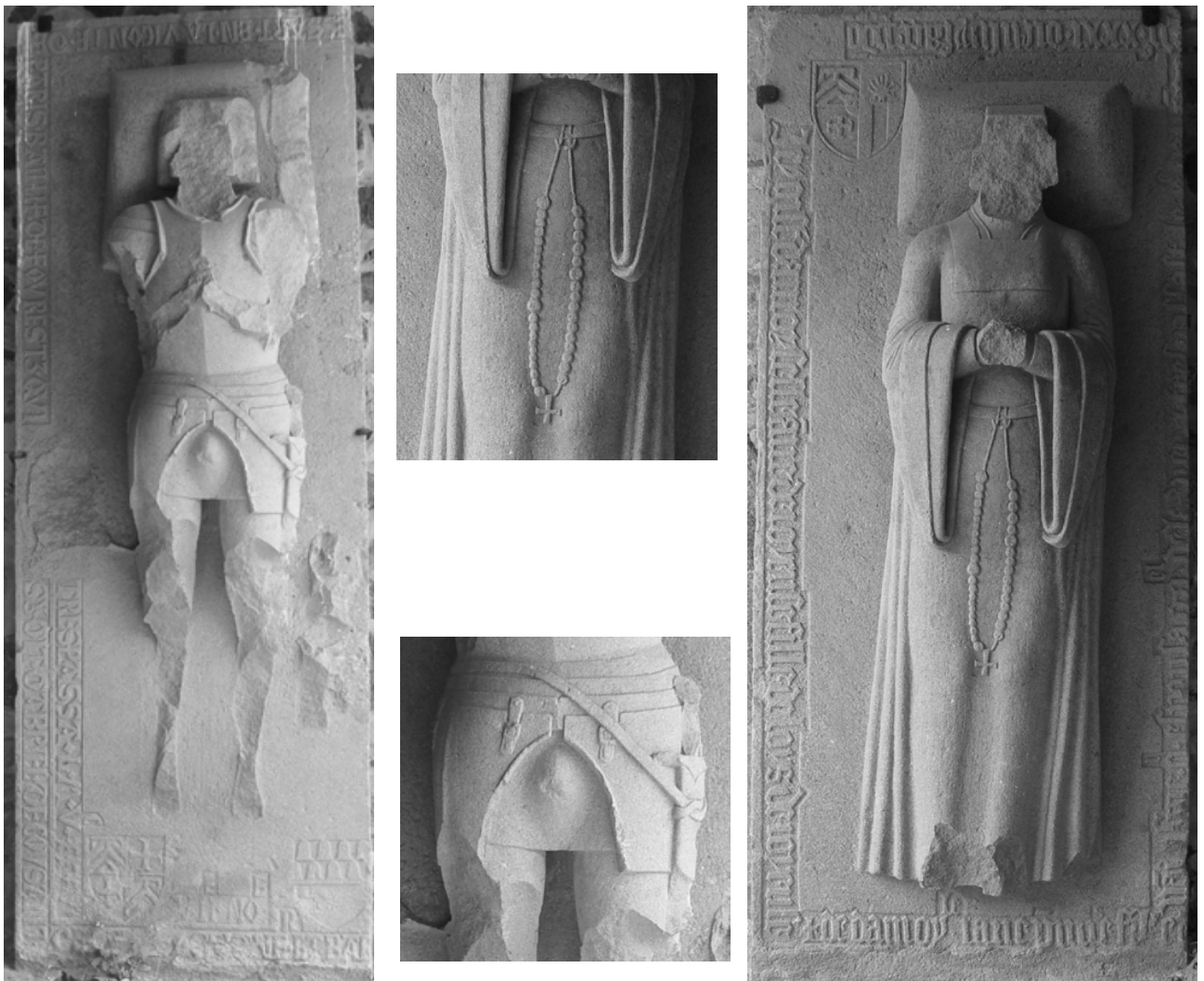
Cloche déposée
Inscriptions et ornements

Sceau du seigneur du lieu et probable donateur : Gabriel de Lévis, baron de Couzan

Ecartelé au un et quatre d'or à trois chevrons de sable, aux deux et trois d'or à la croix ancrée de gueules, et de gueules au chef de vair en abîme

IHS au centre d'une
croix

Sainte Catherine et sainte Barbe



Gisants d'Anne de Joyeuse et de Gabriel de Lévis

Les gisants furent découverts en 1910 lors de travaux de réfection du dallage. Les mutilations constatées datent probablement de la période révolutionnaire.

La statue de 1m70 d'Anne de Joyeuse, décédée en 1531, est entourée de l'épithaphe de la dame de Chalain ainsi que du blason de sa famille associé à celui de la famille de son époux

La statue de 1m95 de Gabriel de Lévis, décédé en 1535, est entourée de l'épithaphe du seigneur de Chalain ainsi que du blason aux armes des Lévis-Couzan et des Lavieu à droite et à gauche figure celui des Lavieu.

En savoir plus

M.A. de Saint Pulgent : *Statues tombales de Gabriel de Lévis et d'Anne de Joyeuse, découvertes dans l'église de Chalain d'Uzore*, Tome 17 p. 72 à 76 ; 1910-1911

